

NATIONS UNIES
ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
LIMITEE
A/C.2/L.340
28 octobre 1957
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Douzième session
DEUXIEME COMMISSION
Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Expansion du commerce international

Grèce : amendement au texte revisé du projet de résolution commun
présenté par l'Argentine, l'Australie, le Danemark, l'Islande, le
Japon, la Norvège et le Pakistan (A/C.2/L.335/Rev.1)

Insérer, au début du paragraphe 2 du dispositif, le membre de phrase suivant :

"Approuve la résolution 654 A (XXIV) du Conseil économique et social,
en date du 20 juillet 1957, et".

57-29739

